

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 29 juin 2017

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 29 juin

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

23/06/2017

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
23/06/2017

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre,
LANSMANT Sébastien, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane M. CASTAY
Jean-Marc.

Excusés : Mmes CARRERE Amandine, M. CABANNES Pierre, M. LABEYRIE
Nicolas, Mmes PLOQUIN Cécile, DESPAX Nelly.
Absente : Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande subvention Académie Musique en Ténarèze

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre de M. Hans Carl, Président de l'Académie
Musique en Ténarèze qui souhaite relancer les activités de l'association restée en sommeil ces
dernières années et afin d'offrir un élargissement et un enrichissement de la vie culturelle à Montréal,
il sollicite une subvention de 2000 €.

Le Conseil Municipal,

Oùï les explication de M. le Maire ,

- *Refuse la demande ci-dessus.*

Fait à MONTREAL le 29 juin 2017.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.